

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 10 juillet au 14 juillet 2023

Conformément à la réglementation applicable, Arkema déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, entre le 10 juillet et le 14 juillet 2023

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	10/07/2023	FR0010313833	7 000	88,3033	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	11/07/2023	FR0010313833	7 000	89,1889	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	12/07/2023	FR0010313833	1 000	90,7827	XPAR
TOTAL				15 000	88,8819	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet du groupe Arkema : <https://www.arkema.com/fr/investisseurs/action-arkema/rachats-dactions/2022/>